



PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 9 mars 2018

## COMITE OPERATIONNEL DEPARTEMENTAL ANTI-FRAUDE

---

Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône et Emmanuel DUPIC, Procureur de la République, ont co-présidé le comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) de la Haute-Saône mercredi 7 mars 2018.

Le CODAF réunit les services de l'Etat (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail) et les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, URSSAF, caisses d'allocations familiales, d'assurance maladie et de retraite, le régime social des indépendants, la MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, qu'ils concernent les prélèvements obligatoires, les prestations sociales, le droit du travail ou les documents d'identité.

En Haute-Saône, une augmentation de l'activité du CODAF est constatée au cours de l'année 2017, liée à une bonne mobilisation des acteurs, de l'État mais également des collectivités territoriales, notamment du Conseil Départemental.

Le Plan National de Lutte contre la Fraude met l'accent notamment pour :

- adapter les processus de contrôle aux mobilités internationales,
- renforcer la lutte contre la fraude documentaire et identitaire,
- développer des cartographies des risques,
- améliorer les techniques d'investigation, l'effectivité des sanctions et le recouvrement.

L'objectif principal du CODAF en Haute-Saône en 2018 sera de renforcer les actions communes pour les priorités locales suivantes :

- la lutte contre la fraude documentaire
- la lutte contre la fraude notamment dans le domaine de la restauration
- la lutte contre les travailleurs détachés illégaux.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION  
03.84.77.70.12  
justine.fillion@haute-saone.gouv.fr